

United Nations

**SECURITY
COUNCIL**

Nations Unies

**CONSEIL
DE SECURITE**

UNRESTRICTED

S/967
13 août 1948

ORIGINAL: FRENCH

TELEGRAMME EN DATE DU 13 AOUT 1948 ADRESSE AU SECRETAIRE GENERAL, PAR LE
MEDIATEUR DES NATIONS UNIES TRANSMETTANT LA REPONSE DU GOUVERNEMENT
EGYPTIEN AU TELEGRAMME (S/954) QUI LUI AVAIT ETE ENVOYE LE 6 AOUT 1948
PAR LE MEDIATEUR DES NATIONS UNIES

Suite de la lettre en date du 11 août adressée au Médiateur par le
Ministre des affaires étrangères d'Egypte:

"J'ai l'honneur d'accuser réception à Votre Excellence de sa dépêche
du 7 de ce mois transmettant au Ministère royal des affaires étrangères
du Gouvernement égyptien le texte d'une note en date du 6 courant du
Gouvernement provisoire du prétendu Etat d'Israël offrant d'entamer
des négociations directes de paix avec les Etats arabes pour mettre
fin à l'état de guerre qui existerait entre lui et ces Etats.

"Inutile de rappeler à ce sujet que le Conseil de sécurité, dans ses
deux résolutions en date du 29 mai et du 15 juillet écoulés, a chargé
expressément Votre Excellence, en tant que Médiateur des Nations Unies
pour la Palestine, de la mission de trouver une solution juste et
pacifique au problème palestinien et que les Etats arabes, qui n'ont
accepté la cessation du feu que par respect desdites résolutions,
attendent toujours cette solution.

"Il est manifeste, par contre, que l'offre sioniste, transmise par
Votre Excellence, n'est destinée qu'à forcer les mains aux Arabes,
et à consolider une situation de fait qui cherche vainement à se
stabiliser et qui est le résultat de la terreur, de la persécution
et du mépris total des droits et de la volonté des Arabes qui constituent
cependant l'immense majorité de la population palestinienne, état
de choses qui a forcé des centaines de milliers d'Arabes de Palestine
à s'exiler dans des conditions atroces, alors que d'autres personnes
étrangères au pays viennent s'y installer en leur lieu et place.

"Votre Excellence n'ignore certainement pas que les Etats arabes, qui ne sont intervenus militairement en Palestine que pour y rétablir l'ordre et la sécurité, et mettre fin aux crimes de toutes sortes que commettent et continuent à commettre les bandes terroristes sionistes, n'ont jamais reconnu en fait ni en droit le prétendu Etat d'Israël, enfanté par lesdites bandes terroristes sionistes, et ne sauraient admettre, en conséquence, la prétention de ce prétendu Etat de traiter ou de négocier au nom d'une partie quelconque de la Palestine.

"Aussi le Gouvernement égyptien estime-t-il qu'il n'y a pas lieu de répondre à l'offre sioniste que Votre Excellence venait de lui transmettre."

